



UBUESQUE

CP Mont de Marsan

Mont de Marsan le 25/10/2022

Un nouveau vent souffle sur le CP de Mont de Marsan et avec le désir de «**décloisonnement des services et de transversalité**», un premier changement vient de s'opérer et pas le meilleur via la note de service sur les postes fixes qui vient de paraître!

Les dieux sont tombés sur la tête en prenant, nous semble-t-il à l'**UFAP UNSa Justice**, la plus mauvaise décision pour la sécurité et le fonctionnement de certains services depuis l'ouverture de l'établissement.

Dorénavant le poste aux cantines étant devenu un poste non essentiel aux yeux de notre cheffe de détention, il sera binômé avec le scolaire et la distribution sera effectuée par les agents d'étage.

Face aux contestations, l'ALAT va être pourvu au détriment du troisième UCSA qui disparaît et lorsque l'ALAT n'est pas là, le poste sera tenu par un polyvalent, qui, s'il n'est pas là non plus, sera tenu par le tetrânôme ateliers, qui, s'ils ne sont que trois sera tenu par un agent de la MA1, qui s'il y a des absents sur ce secteur, sera tenu par ...

Et ben on sait pas!!!

Par contre proposer de pourvoir l'ALAT et détruire le 3eme UCSA, c'est prendre les agents pour des imbéciles en pensant qu'ils ne verraient pas l'entourloupe. Au final le résultat est le même l'agent sera tout autant absent sur cette zone, soit toujours au minima 24 semaines puisque rien ne change (trinômage UCSA).

Encore une fois les magnifiques idées de notre hiérarchie ne font que faire ressortir leurs manques d'implication et de connaissance de certains secteurs.

NON! On ne peut pas faire fi de la sécurité sur ces deux postes.

NON! Il n'y a pas qu'à la buanderie qu'il y a du trafic.

Pour l'UFAP UNSa Justice ce n'est pas acceptable.



Bureau Local UFAP UNSa Justice
CP Mont de Marsan